

Etablissement primaire et secondaire
de Préverenges et environs

Préverenges, juin 2026



Aux parents des élèves
de 3P à 8P de l'EPSP
Année scolaire 2026-2027

Guide d'inscription aux devoirs surveillés



Pour inscrire votre enfant aux devoirs surveillés de l'EPSP, il faut :

1. Prendre connaissance des informations et directives le site internet de la Commune de Préverenges. [http://www.preverenges.ch/Ecoles/Devoirs surveillés](http://www.preverenges.ch/Ecoles/Devoirs_surveillés).
2. Aller sur le site <https://portail-eps.monportail.ch> et remplir l'inscription en ligne d'ici au **24 JUILLET 2026**.

NOUVEAU PARENT

- Cliquer sur « Créer mon accès »
- Réception d'un courriel « Vos identifiants pour MonPortail » avec lien pour vous connecter
- Inscription d'un enfant à  MesDevoirs  **OBLIGATOIRE : Saisie de la classe**
- **L'élève sera inscrit aux devoirs surveillés en fonction des jours que vous sélectionnerez**
Inscription pour les 3 jours (lundi, mardi, jeudi) **ou à choix** + le mercredi à midi (sans supplément, *si minimum 4 élèves inscrits*).
- Réception courriel : Confirmation d'inscription à MesDevoirs avec votre contrat que vous trouverez sur **MonPortail**, sous le MENU **Contrats**.

PARENT AYANT DÉJÀ UN ACCÈS à MonPortail : réinscription ou enregistrement d'un nouvel enfant

- Vérifier vos données personnelles
- **Pour un nouvel enfant** : cliquer sur Mon profil → Mes enfants → Ajouter un enfant
- Inscription d'un enfant à  MesDevoirs  **OBLIGATOIRE : Saisie de la classe**
- **L'élève sera inscrit aux devoirs surveillés en fonction des jours que vous sélectionnerez**
Inscription pour les 3 jours (lundi, mardi, jeudi) **ou à choix** + le mercredi à midi (sans supplément, *si minimum 4 élèves inscrits*).
- Réception courriel : Confirmation d'inscription à MesDevoirs avec votre contrat que vous trouverez sur **MonPortail**, sous le MENU **Contrats**.

En cas de besoin, les parents peuvent solliciter une participation financière, auprès de leur commune de domicile. Les formulaires de demande de prise en charge de frais sont à disposition auprès des administrations communales et du secrétariat des écoles.

P.S. : L'ensemble des documents diffusés sur le site de la Commune de Préverenges, peut être obtenu sur demande à devoirs@preverenges.ch.